

SOCAN and SODRAC Seeking Integrated Management of Music Rights in Canada

Montréal and Toronto, April 5, 2017 – SOCAN and SODRAC today announced that the two organizations are actively discussing the possibility of combining operations with the aim of creating an integrated approach to the management of both performing rights and reproduction rights of songwriters, composers and music publishers.

This initiative by SOCAN (the Society of Composers, Authors & Music Publishers of Canada) and SODRAC (Society for Reproduction Rights of Authors, Composers and Publishers in Canada) is a proactive response to the transformation of the markets and modes of consumption of music.

The integration of the management of public performance rights and reproduction rights could have many advantages and would reduce operating costs for rights holder members of each organization, and promises to increase efficiencies, leverage licensing relationships, and reduce operating costs, resulting in even more money to go to those who have earned royalties for their music and streamlined licensing for businesses using music.

For the time being, the talks are productive and suggest that, subject to the approval of both boards, an agreement could be reached in the near future.

About SOCAN

SOCAN connects more than four-million music creators worldwide and more than a quarter-million businesses and individuals in Canada. Nearly 150,000 songwriters, composers and music publishers are its direct members, and more than 130,000 organizations are Licensed To Play music across Canada. With a concerted use of progressive technology and a commitment to lead the global transformation of music rights, with wholly-owned companies Audiam and MediaNet, SOCAN is dedicated to upholding the fundamental truths that music has value and music creators and publishers deserve fair compensation for their work. For more information: www.socan.ca

About SODRAC

SODRAC is a collective management society with more than 9,000 Canadian authors, composers and publishers of musical works as members, and is the exclusive representative in Canada of the music repertoire of more than 100 countries or territories. SODRAC also represents in Canada the rights of more than 600 members in visual arts and crafts and nearly 40,000 artists from around the world. SODRAC facilitates access to and use of its repertoire on all platforms in order to fairly reward the work of its members, authors, composers and music publishers.

--

La SOCAN et la SODRAC visent une intégration de la gestion des droits musicaux au Canada

Montréal et Toronto, le 5 avril 2017 – La SOCAN et la SODRAC annoncent aujourd’hui que les deux organisations sont en pourparlers concernant la possibilité de combiner leurs opérations afin de créer une approche intégrée de la gestion des droits d’exécution publique et des droits de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

Cette initiative de la SOCAN (la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) et de la SODRAC (la Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs au Canada) se veut une réponse proactive à la transformation des marchés et des modes de consommation de la musique.

Une intégration de la gestion des droits d’exécution publique et des droits de reproduction pourrait dégager de nombreux avantages pour les ayants droit membres de chacune des organisations : efficience accrue, optimisation des relations avec les licenciés, et réduction des frais d’exploitation, ce qui, somme toute, permettrait de verser plus d’argent aux personnes qui ont gagné des redevances grâce à leur musique en plus de simplifier le processus d’obtention de licence pour les entreprises qui utilisent de la musique.

Jusqu’à maintenant, ces pourparlers ont été productifs et tout semble indiquer que, conditionnellement à l’approbation des deux conseils d’administration, une entente pourrait être conclue dans un avenir rapproché.

À propos de la SOCAN

La SOCAN est le trait d’union entre plus de 4 millions de créateurs musicaux partout dans le monde et plus d’un quart de million d’organisations et d’individus au Canada. Son effectif de membres compte près de 150 000 auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, tandis que plus de 130 000 entreprises canadiennes détiennent une licence Autorisé à vous divertir. Grâce à son utilisation concertée de la technologie et à son engagement d’être le leader mondial de la transformation des droits musicaux — notamment à travers ses filiales en propriété exclusive Audiam et MediaNet —, la SOCAN se dédie à la défense d’une vérité fondamentale : la musique a une valeur et les créateurs et éditeurs de cette musique méritent d’être rémunérés équitablement pour leur travail. Pour plus d’information : www.socan.ca

À propos de la SODRAC

La SODRAC est une société de gestion collective titulaire du droit de reproduction de plus de 9000 membres canadiens auteurs, compositeurs et éditeurs d’œuvres musicales, et le représentant exclusif au Canada du répertoire musical de plus de 100 pays ou territoires. La SODRAC représente aussi au Canada les droits de plus de

600 membres en arts visuels et métiers d'art et de près de 40 000 artistes de partout dans le monde. La SODRAC facilite l'accès et l'usage de son répertoire à travers toutes les plateformes de diffusion dans le but de rétribuer équitablement le travail de ses membres auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. Pour plus d'information : www.sodrac.ca

Andrew Berthoff
Chief Communications & Marketing Officer, SOCAN